

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

approuvé par le Conseil Municipal (version 01.26)

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le Camping Municipal de Réville, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous.

Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables dès la commande passée et pendant toute la durée du séjour. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète aux présentes conditions générales et d'avoir pris connaissance du règlement intérieur.

CONDITIONS DE RESERVATION

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et du contrat de réservation complété et signé avec l'acceptation des conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur du camping.

Le camping est libre d'accepter ou refuser les réservations en fonction de la disponibilité et de façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée.

La réservation d'un emplacement ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ou céder votre réservation sans l'accord du camping. Le camping ne garantit pas l'acceptation de tous les souhaits précisés lors de la demande de réservation.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, caravane ou le camping-car, l'accès aux sanitaires et aux structures d'accueil.

Location

Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de deux à huit personnes selon le type de locatifs.

Le Camping de Jonville se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieurs à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation

Le camping de Jonville facture des frais de réservations sur les locations ou emplacements.

TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

Les prix indiqués sont valables pour l'année en cours.

Le tarif de la taxe de séjour est fixé par délibération de la Communauté d'agglomération du Cotentin chaque année et s'applique par nuit à toute personne de plus de 18 ans.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du prix du montant total des prestations réservées doit être payé à la réservation. Le solde doit être payé au plus tard à l'arrivée de votre séjour. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date du début de séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de l'arrivée au camping. Le paiement des prestations s'effectue par virement, chèque, carte de crédit, espèces ou chèque vacances.

ABSENCE DU DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournis à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1- Modification de votre séjour

Le client peut demander la modification de son séjour au sein du camping (date et/ou type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions d'annulation.

Toute demande d'augmentation de la durée du séjour sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande de diminution de la durée du séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

2- Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

3- Annulation du fait du Camping de Jonville

En cas d'annulation du fait du Camping, le séjour sera totalement remboursé au prorata des jours perdus, sauf en cas de force majeure. Cependant, cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4- Annulation du fait du client

En cas d'annulation ou d'interruption du séjour sans la souscription de la garantie assurance annulation CAMPEZ-COUVERT, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping.

ASSURANCE ANNULATION

Une assurance annulation et d'interruption de votre séjour est proposée. Nous vous invitons fortement à souscrire cette garantie assurance annulation CAMPEZ-COUVERT d'un montant de 4% du montant du séjour (hors frais de réservation et taxes de séjour) payable intégralement à la réservation et non remboursable. Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultables en ligne sur www.campez-couvert.com. En cas d'annulation ou d'interruption du séjour sans la souscription de la garantie

assurance annulation CAMPEZ-COUVERT, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping.

En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie sous les 5 jours.

- Par internet : <http://www.campez-couvert.com/sinistres>

- Par e-mail : sinistre@campez-couvert.com

- Par courrier : Gritchen Affinity-service sinistre-BP66048-18000 Bourges

VOTRE SEJOUR

1- Arrivée

Selon les périodes, les jours d'arrivée sont variables.

Pour les emplacements : accueil à partir de 15 h.

Pour les hébergements locatifs mobil-homes et cabadiennes: Accueil à partir de 16 h le jour de votre arrivée. A la remise des clés de votre location, une caution vous sera demandée.

2- Départ

- Hébergements locatifs : Au jour du départ indiqué sur le contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté et un inventaire sera effectué. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

- Hébergements locatifs : dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur de 80 € TTC vous sera demandé.

- Pour tout départ retardé, il vous sera facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur après accord du camping.

FORCE MAJEURE

Le Camping décline toute responsabilité pour les perturbations, interruptions ou empêchements de séjour causés par des événements qui pourraient être qualifiés de force majeure.

La force majeure est qualifiée par tout événement échappant au contrôle du Camping et qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées. En cas de survenance d'un événement qualifié de force majeure, le Camping se réserve le droit de suspendre ses obligations, sans qu'aucun préjudice ou demande de dommages et intérêts ne lui soit imputable. Si l'évènement de force majeure n'est que temporaire, l'obligation est suspendue, à moins que le retard qui en résulte ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif la résolution du contrat peut s'opérer de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations

RECLAMATIONS

Les réclamations relatives au déroulement du séjour doivent être portées à la connaissance du Camping dans les plus brefs délais qui s'efforcera de trouver rapidement une solution.

MEDIATION

Le client est informé qu'il peut, après avoir fait une réclamation écrite et ce sans issue, recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de CM2C – 14 rue Saint Jean – 75017 PARIS pour les litiges nés de la vente ou de la prestation de service entre le client et le Camping. Le recours à la médiation de la consommation est gratuit et les frais y afférent sont à la charge du Camping.

TRIBUNAL COMPETENT

Tous les litiges auxquels les opérations de vente conclues en application des présentes conditions générales de ventes pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolus entre le Camping et le client seront soumis au tribunal administratif de Caen.

DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles des clients sont collectées et traitées par le Camping de Jonville. Certaines données sont indispensables pour gérer la réservation du séjour du client et seront également utilisées pour lui adresser des informations et/ou des offres promotionnelles. Conformément à l'article 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite loi "Informatique et Libertés", le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Pour exercer ce droit, veuillez nous adresser par courrier et de manière claire vos noms, prénoms, adresse et le cas échéant votre n° de client à :

Camping de Jonville
117 route du Phare
50760 Réville

